

# ***RN165 – Mise à 2x3 voies entre Sautron et Savenay***

***Bifurcation RN165 / RN444  
Aménagement du sens  
Nantes-Vannes***

***Point presse  
7 avril 2011***



# Sommaire

Les travaux d'aménagement de la bifurcation des RN165 et RN444 vont franchir une nouvelle étape à partir du 11 avril 2011. Cette opération vise à résorber un point de congestion car l'insertion de la RN444 sur la RN165 s'effectue actuellement par la réduction de la chaussée de 2 voies à une seule voie. Elle permettra de fluidifier le trafic et de sécuriser le temps d'accès au futur aéroport du Grand-Ouest depuis le sud.

Pour mémoire, la RN444 est l'ex-RD201 (section de l'oreille ouest du périphérique entre Atlantis et la RN165). Son intégration dans le domaine routier de l'État est effective depuis le 1er janvier 2006 dans le cadre du dossier de voirie de l'agglomération.

La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire est maître d'ouvrage de cette opération et la maîtrise d'oeuvre est assurée par la Direction interdépartementale des Routes Ouest (DIRO).

## L'aménagement de la bifurcation des RN 165 et 444, c'est :

- Une étape de la mise à 2x3 voies entre Sautron et Savenay (p3)
  - Un objectif principal : la fluidité du trafic (p 4)
  - Des travaux d'aménagement conséquents.... (p 5)
- ... avec la mise en place de mesures de circulation adaptées (p 7)
- Un financement de l'Etat et des collectivités partenaires (p 9)

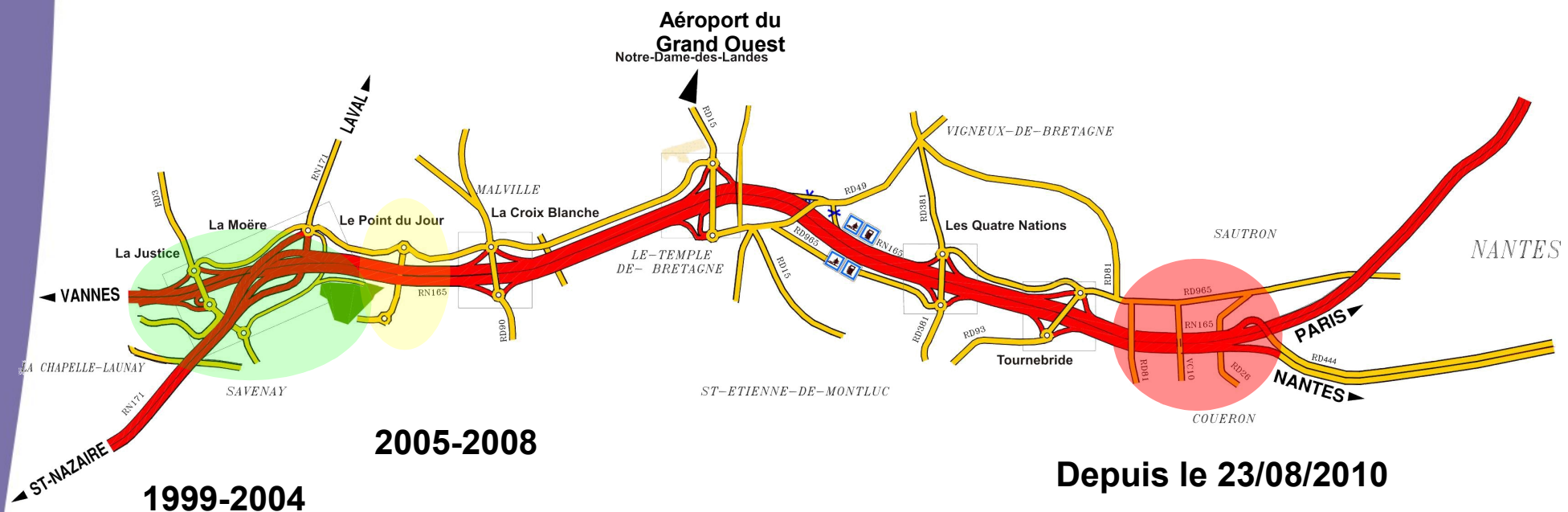
# L'aménagement de la bifurcation des RN 165 et 444 : une étape de la mise à 2x3 voies entre Sautron et Savenay

La Déclaration d'utilité publique (DUP) de la mise à 2x3 voies de la RN165 entre Sautron et Savenay date du **2 janvier 1998**. La DUP a été prorogée le **10 décembre 2002** pour poursuivre l'aménagement de la RN 165.

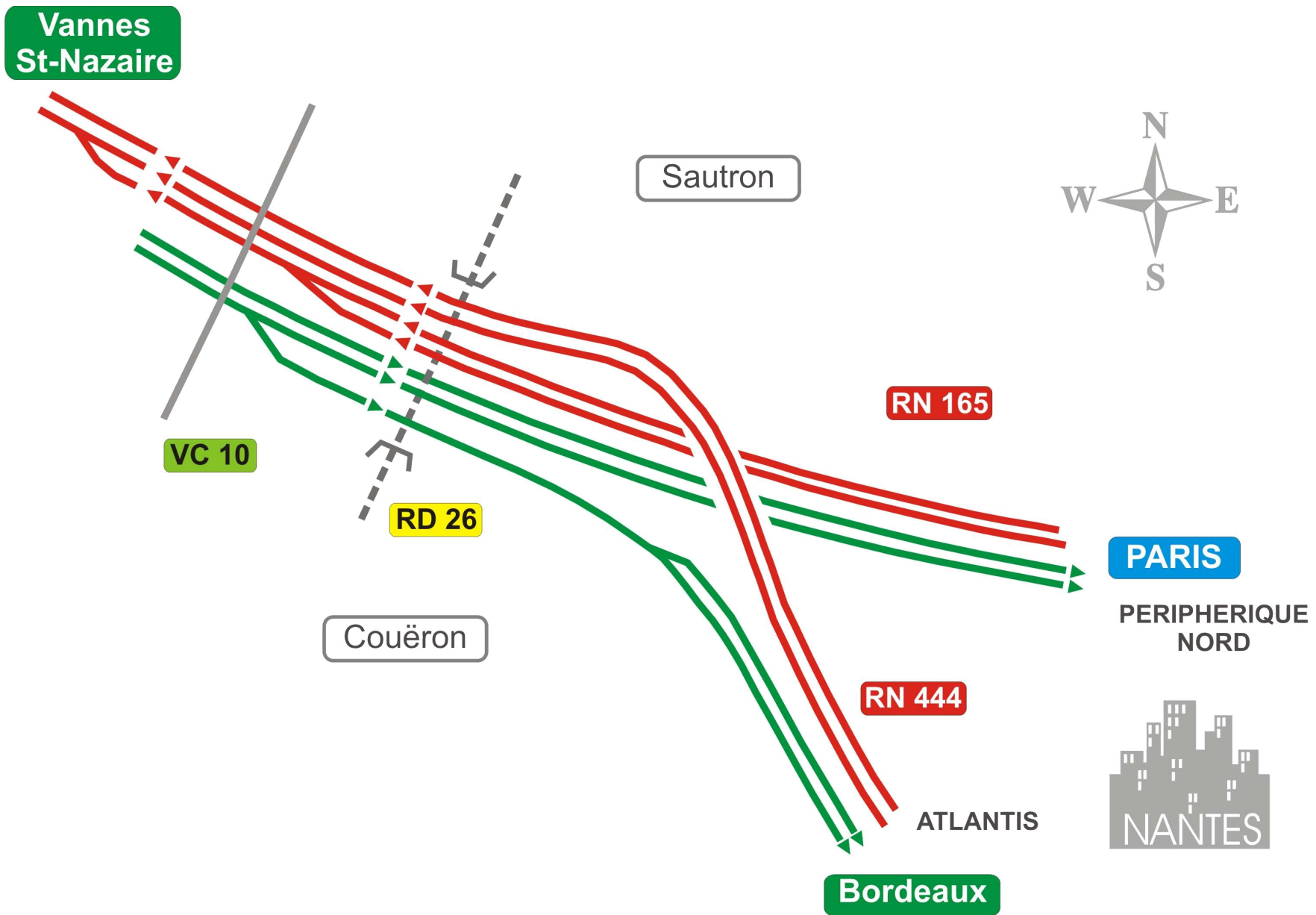
## Les étapes passées :

**14 mai 2004** : Mise en service du système d'échanges de Savenay

**23 octobre 2008** : Mise en service de la section à 2x3 voies au niveau du Point du Jour à Savenay



# La prochaine étape : l'aménagement de la bifurcation RN165/RN444 dans le sens Nantes-Vannes



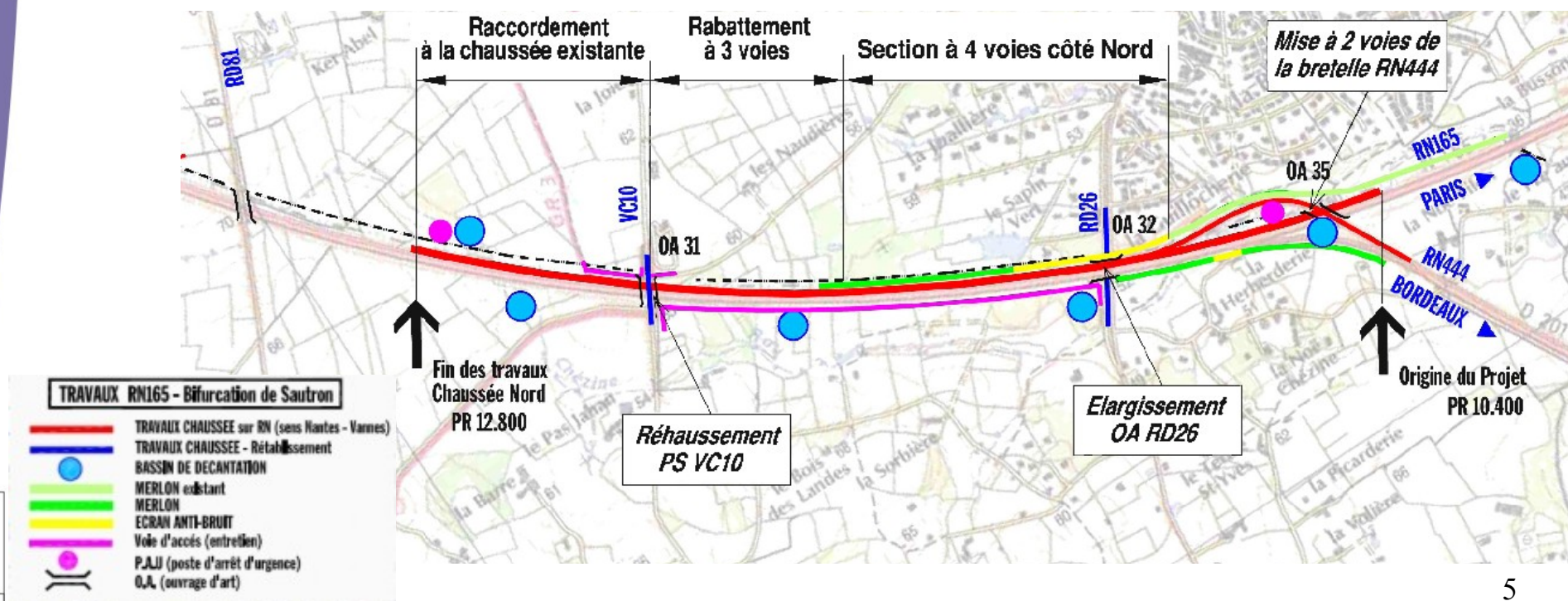
# L'aménagement de la bifurcation des RN 165 et 444 pour fluidifier le trafic

Le premier objectif de cet aménagement est de rendre plus fluide le trafic routier en facilitant l'insertion sur la RN 165 (Nantes/Vannes) des véhicules en provenance de la RN 444 (Atlantis)

Trafic sens Nantes/Vannes : environ 30 000 véhicules/jour dont plus de la moitié provenant de la RN 444

Le deuxième objectif est la mise aux normes environnementales de l'infrastructure existante dans le périmètre des travaux. Cette mise aux normes concerne :

- la protection des milieux naturels et aquatiques grâce à la réalisation de dispositifs de recueil et de traitement des eaux pluviales,
- la protection des riverains contre le bruit routier avec la mise en place de merlons et d'écrans acoustiques



# L'aménagement de la bifurcation des RN 444 et 165 : Des travaux d'aménagement conséquents.... (1/2)



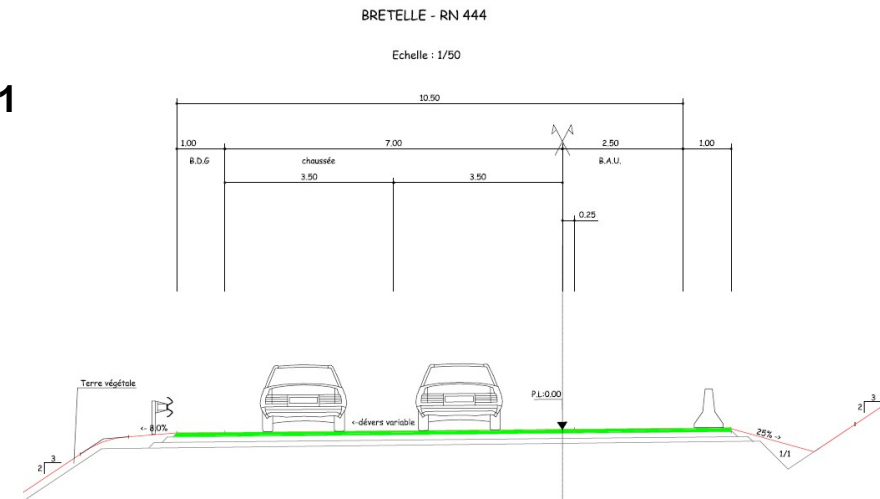
Une première phase des travaux a déjà été engagée le **23/08/2010**.

Il s'agissait de déplacer des réseaux (ERDF, GRDF, France Telecom) sous la chaussée de la RD26 et d'allonger le passage inférieur de la RD 26 pour permettre l'élargissement de la chaussée de la RN 165.

La déviation associée à cette phase de travaux sera levée fin avril (annexe 1)

La deuxième phase des travaux qui débute le **11 avril 2011** au soir comprend :

- la mise à 2 voies de la bretelle de la RN444 avec bande d'arrêt d'urgence dans le sens Nantes-Vannes grâce notamment à l'élargissement de l'ouvrage d'art existant,



Nouvelle configuration de la bretelle de la RN 444

## L'aménagement de la bifurcation des RN 444 et 165 : Des travaux d'aménagement conséquents.... (2/2)

- L'aménagement de la RN165 dans le sens Nantes-Vannes sur 1800 m environ permettant d'assurer le raccordement des deux voies de la RN444 aux deux voies existantes de la RN165, puis de réaliser les rabattements successifs de 4 voies à 3 voies et de 3 voies à 2 voies sur la RN165,
- La mise en œuvre, dans le périmètre des travaux, des dispositifs de protection de l'environnement : assainissement de la chaussée et bassins de rétention et de traitement des eaux pluviales,
- La réalisation, dans le périmètre des travaux, des dispositifs de protection acoustiques (merlons et écrans) au nord et au sud de la RN165. Ces protections sont dimensionnées pour prendre en compte les évolutions prévisibles du trafic routier sur 20 ans et notamment de la mise en service de l'aéroport du Grand Ouest.

Les travaux d'aménagement de la RN165 nécessiteront :

- un rehaussement du passage supérieur de la VC10 afin de garantir le gabarit sous l'ouvrage après les travaux de chaussées.







## ... nécessitant la mise en place de mesures de circulation adaptées (2/2)

### Phase 0

**Nuits du 11 et 12 avril 2011** : mise en place de la signalisation temporaire pour neutraliser la bande d'arrêt d'urgence (BAU) sur 300 m.

**A compter du 18 avril et pour une durée d'un mois** : travaux de renforcement de la BAU pour initier ultérieurement les travaux d'élargissement des voies en sécurité.

### Phase 1

**A partir de la mi-mai** : travaux d'élargissement par le terre plein central (TPC) pour deux mois.

**Des interruptions de la circulation sur le réseau routier national concernent uniquement des travaux de nuit ponctuels de 21h à 5h (changement de phase, travaux d'ouvrage d'art, réalisation des enrobés...) ; Des déviations spécifiques seront alors mises en place et seront communiquées au préalable.**

Les travaux de rehaussement du passage supérieur de la VC10 se dérouleront à l'automne **2011** sur une durée de **2 mois**. Au cours de cette période, la circulation sur le passage supérieur de la VC10 sera interdite. Une déviation sera mise en place par la RD81 (voir annexe n°2).

## **Communication autour du chantier**

### **Information sur l'opération :**

**Articles sur le site internet de la DREAL :**

**[www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)**

**Communiqués de presse avant chaque phase de travaux**

**Panneaux d'information sur site**

**Bulletins municipaux et/ou sites internet des communes concernées**

### **Informations sur les conditions de circulation :**

**Information trafic (France Bleue Loire Océan)**

**Panneaux à Messages Variables**

**Site internet [www.diro.fr](http://www.diro.fr)**

# Les travaux d'aménagement des RN 165 et 444 financés par l'Etat et les collectivités locales

Montant des travaux : 9,595 M€ (Contrat État-Région 2000-2006)

Co-financement :

État : 38,75 %



Région : 38,75 %



Département : 22,50 %



# Annexe 1 : Allongement de l'ouvrage de la RD 26

